

**Direction départementale**

**des Territoires et de la Mer**

**des Bouches-du-Rhône**

16, rue Antoine Zattara – 13 332 Marseille Cedex 3 p1/2  
Téléphone : 04 91 28 40 40

[www.bouches-du-rhone.gouv.fr](http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr/)

**FORMULAIRE DE DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE LICENCE PATRON PILOTE**

**FOS MARSEILLE**

**Licencié patron pilote dont la licence est arrivée à expiration dans les 3 années précédant la présente demande**

Nom :

………………………………………………………………………………………………………………………………

Prénoms :

………………………………………………………………………………………………………………………………

Adresse  :

………………………………………………………………………………………………………………………………

………………………………………………………………………………………………………………………………

numéro de téléphone fixe :

…………………………………

numéro de mobile :

…………………………………

Adresse email :

…………………………………

Numéro de licencié :

…………………………

Date de délivrance de la licence

……………………………

A ………………………………………, le ………………………………

**(signature)**

**2) Pièces obligatoires à joindre à la demande de renouvellement**

□ le formulaire de demande de renouvellement

□ votre carte de licencié patron pilote originale

□ une copie d’un certificat médicalde moins de trois mois délivré par un médecin des gens de mer ou agréé par le service de santé des gens de mer établissant que l'intéressé satisfait aux normes sensorielles définies par un arrêté des ministres chargés de la marine marchande et des voies navigables

□ une copie du certificat de capacité ou du certificat de qualification conducteur autorisant la conduite sur les voies de navigation intérieure des bateaux, et engins flottants fluviaux exigés pour le bateau, convoi ou autre engin fluvial pour lequel est demandé le renouvellement de la licence;

□ un relevé de voyages effectués dans les limites de la station de pilotage Marseille-Fos dans les 36 mois précédant la demande. Ce relevé doit être attesté par le commandant du Grand Port Maritime de Marseille ou son représentant. Il doit permettre de constater la réalisation d’au moins 20 voyages aller ou retour en qualité de capitaine ou de second, soit en présence d’une personne disposant de la licence, soit d’un pilote. Parmi ces voyages, l’un d’entre eux doit avoir été réalisé en présence d’un pilote et doit donner lieu à une attestation de la station de pilotage de Marseille-Fos assortie d’un avis favorable.

□ une attestation sur l’honneur, datée et signée, de n’avoir fait l’objet d’aucune sanction ni d’aucune poursuite depuis la date de début de validité de la dernière licence pour des faits en rapport avec la conduite des bateaux fluviaux

□ une enveloppe A4 libellée à l'adresse du demandeur affranchie à 5,26 euros et accompagnée d'un accusé de réception de type R2

□ 1 copie de pièce d'identité en cours de validité recto/verso (Passeport ou Carte Nationale d'Identité ou Titre de Séjour)

□ 1 photo d’identité récente

**Toute demande incomplète ne sera pas prise en compte.**

Le formulaire de demande et les pièces obligatoires sont à retourner à l’adresse suivante :

DDTM 13

Service Mer Eau Environnement

Pôle maritime

16 rue Antoine Zattara – 13 332 Marseille Cedex 3

**Suite à la réception de cette demande, vous serez convoqué à une épreuve pratique réalisée sur le simulateur de la station de pilotage Marseille Fos qui donnera lieu à un avis certifié par la station de pilotage. Vous devrez transmettre cet avis par voie postale à la DDTM13 qui décidera alors du renouvellement de la licence patron-pilote.**